

Syndicat Mixte de Rivière Thoré Agout

Présentation générale de la structure

Historique et compétences

De 1995 à 1999, le Syndicat remplit ses différentes missions dans le cadre du Contrat de Rivière Thoré Agout: tableau de bord du Contrat, animation du Comité de Rivière, travaux de restauration des berges (150 km de rivière, travaux suite aux différentes crues de 1995, 1996, 1999, consolidation de berges en terrain communal), études.

1999 : création d'une **équipe technique d'entretien régulier** des cours d'eau de 5 personnes, avec l'aide du dispositif « Emploi-jeune » : suivi de l'état physique du cours d'eau, travaux régulier d'entretien, traitement de la Renouée du Japon. Création des postes en 2004 à l'issue des contrats « Emploi-jeune », mise en place de l'entretien sur le long terme, collaboration avec d'autres syndicats proches (mise en commune de moyens). Intervention en vallée du Thoré suite aux intempéries, programme en projet sur les affluents dans ce cadre

2000 : amorce d'une procédure de **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** pour

l'ensemble du **bassin de l'Agout**. Arrêté de périmètre en 2002, première réunion de la

Commission Locale de l'Eau en 2003. Etat des lieux validé en 2005. Phase diagnostic en cours.

2002 : lancement d'un **schéma de prévention du risque inondation en vallée du Thoré**, suite à la crue de 1999 et aux différents travaux. En 2003, ce projet est retenu dans le cadre du Plan Bachelot

(**Plan de Prévention des Inondations**, maintenant appelé **Plan d'Action et de Prévention des**

Inondations). En 2004, recrutement d'une

2005 : lancement d'une modification des statuts du Syndicat pour le rendre apte à assister la CLE dans l'élaboration du SAGE sur l'ensemble du bassin versant : fonctionnement à la carte, pour répondre aux différents besoins, couverture de l'ensemble du bassin (3290 km², 201 communes, 200 000 habitants) .

chargée de mission pour le pilotage du projet jusqu'en 2007.

Membres constitutifs :

- Conseil Général du Tarn
- Conseil Régional Midi Pyrénées,
- Communauté d'Agglomération Castres Mazamet (pour les communes riveraines du Thoré et de l'Agout), communauté de communes de la haute vallée du Thoré, du Pays d'Agout, Tarn Agout, Pays Rabastinois.

- Autres Communes riveraines du Thoré et de l'Agout en aval de Castres (soit 38 communes, directement ou indirectement).

Effectif du personnel :

1 secrétaire-comptable à 70%

Equipe d'entretien du cours d'eau : 5 personnes

1 chargée de mission pour le Plan de Prévention des Inondations (3 ans).

1 responsable administratif, technique et animation du SAGE Agout.

CARTE N°1 - PRESENTATION DU BASSIN VERSANT DE L'AGOUT

